

ROMS, VIOLENCES POLICIÈRES ET DEVOIR DE MÉMOIRE

Raymond Gurême, 89 ans, ancien résistant et déporté, a été tabassé sur son terrain par la police française. Cette agression s'inscrit dans un contexte de suspicion et de répression à l'égard de Roms.

Danièle Madrid

Que s'est-il passé, le 23 septembre 2014, au numéro 14 du Chemin Saint Michel à Saint-Germain-lès-Arpajon, en Essonne ? (1) Deux versions des faits s'affrontent. Raymond Gurême, 89 ans, Rom, « nomade » (2) et (3), prétend avoir été frappé brutalement lors d'une descente de police opérée sur le terrain dont il est propriétaire. La commissaire de police d'Arpajon dément toute violence sur la personne de Raymond Gurême. Les explications des deux parties concernant les causes et le déroulement de cette opération de police sont également divergentes. Une chose cependant est certaine : Raymond Gurême présente, depuis cette date, des traces de coups, des contusions et des vertiges constatés par son médecin traitant. Même si M. Gurême a fait obstruction à l'action de la police, verbalement ou physiquement en barrant le chemin ou l'accès à sa caravane, il était certainement possible de l'écartier sans pour autant rouer de coups un homme pesant moins de 40 kg et âgé de 89 ans.

Climat de suspicion

Il faut replacer ces événements du 23 septembre dans le cadre du climat de suspicion et de répression développé lors de la réunion tenue à l'Élysée, le 28 juillet 2010, pour faire le point « sur la situation des gens du voyage et des Roms, et les problèmes que posent les comportements de certains ressortissants de ces communautés au regard de l'ordre public et de la sécurité ». Sarkozy y stigmatisa l'ensemble de ces deux populations à partir d'un fait divers (4) et créa l'amalgame entre les Voyageurs (citoyens français), les migrants Roms et la délinquance. Dans le même élan, le discours de Grenoble du 30 juillet 2010 mit au centre de l'actualité le démantèlement des « campements Roms ». Ce démantèlement est toujours fortement médiatisé, et il a même pris une ampleur croissante sous la présidence de François Hollande et la gestion de Manuel Valls. Les évacuations forcées des Roms sont passées de 8.455 en 2011 à 21.537 en 2013 (5). La stigmatisation et la criminalisation des Roms et des Voyageurs, martelées sans interruption depuis 2010 dans les discours tenus par les plus hautes autorités de la République, sans oublier ceux de certains maires et élus locaux, déterminent la représentation que les



Les violences subies par Raymond Gurême ont fait remonter en lui les horribles souvenirs de l'époque 1940-1945.

JEAN-BAPTISTE PELLERIN

« Depuis que j'ai 15 ans, j'ai des képis sur le dos. J'ai presque 90 ans... »

forces de l'ordre se font de ces populations. Ce qui ne manque pas de provoquer un usage disproportionné de la force et de la violence ainsi qu'un sentiment d'impunité chez certains policiers et gendarmes.

Cette rhétorique extrêmement agressive alimente la haine collective de la population, conforte les opinions et les actions racistes. Et aboutit, le 13 juin 2014, au lynchage d'un mineur Rom dans la région parisienne.

Violente agression

Le 26 septembre, les journalistes de *Dépêches tsiganes* se sont rendus sur le terrain familial pour recueillir le témoignage direct, le plus exhaustif possible, de Raymond Gurême (6).

Il était autour de 15h30. Je me reposais dans ma caravane. J'ai entendu crier. Je me lève pour voir ce qui se passe. C'est

⇒ alors que la porte s'ouvre. Un flic entre chez moi, la matraque en l'air (...). Je lui dis : « Pourquoi tu viens chez moi ? », il me répond pas. Je laisse pas tomber et le questionne encore : « T'as un mandat pour perquisitionner ? », il me dit : « On n'en a pas besoin, on n'est pas en Amérique ici ». Je lui dis : « Moi non plus je suis pas en Amérique et ma caravane non plus alors sors de chez moi. » Il a crié : « Ferme ta gueule ! » plusieurs fois et puis, c'est comme s'il avait pété les plombs, il a commencé à me taper dessus avec la matraque, une matraque en fer, télescopique. (...)

Ça m'a fait repenser... [la voix de Raymond Gurême se brise dans un début de sanglot vite étouffé par un raclement de gorge] ... Ça m'a fait repenser au trajet de la gare de Brétigny au camp de Linas-Montlhéry, que des policiers français nous ont forcé à faire à coups de matraque et de crosse quand j'avais 15 ans (NDLR : le 27 novembre

1940). J'ai revu le visage de mes parents et de mes frères et sœurs, frappés comme moi, sans raison, par la police française. On en a pris tellement de coups ce jour-là ! Et ça recommence, septante-quatre ans après, alors que j'ai presque 90 ans

La rhétorique agressive des autorités alimente la haine collective de la population.

(...). J'ai la couenne dure mais le premier soir j'avais tellement mal partout que je n'ai pas pu enlever mes habits pour dormir et m'allonger. Je suis resté sur une chaise toute la nuit. J'ai encore du mal à bouger plusieurs jours après et surtout à tourner la tête. J'ai aussi les boyaux qui me font mal. Et puis c'est comme si je perdais l'équilibre par moments. (...)

Depuis que j'ai 15 ans, j'ai des képis sur le dos. J'ai presque 90 ans, je voudrais pouvoir vivre tranquillement sur mon terrain et que la police me laisse en paix.

Version officielle

Le rapport officiel des autorités est bien différent. Vers 12h50, deux agents en patrouille auraient repéré un membre de la famille Gurême recherché pour vol en bande organisée avec arme dans le cadre d'une information judiciaire. L'homme aurait pris la fuite en direction de son terrain, situé à plusieurs centaines de mètres de celui de Raymond Gurême. Comme le secteur est habité presque exclusivement par des gens du voyage, hostiles à la police, la commissaire décide de réunir un maximum de policiers avant d'intervenir et demande des renforts. Vers 15h30, selon la commissaire, les policiers investissent les deux « camps » situés aux numéros 14 et 36 du chemin Saint Michel. « Les habitants s'opposaient fermement à notre présence, nous indiquant ne rien avoir à faire chez eux, nous reprochant même de tuer leurs enfants, proférant des menaces de mort et des propos de plus en plus injurieux. Malgré l'état de nervosité des individus, la visite s'opère sans incident jusqu'à la visite de la caravane du patriarche. »

La commissaire qui se trouve au numéro 36 est alertée par des cris venant du terrain de Raymond Gurême. Elle s'y rend avec d'autres policiers et constate que « les policiers sont victimes de jets de pierres, d'insultes, et de menaces de mort de la part des habitants au nombre d'une trentaine environ ».

Dans leurs procès-verbaux rédigés le jour même, les

agents n'évoquent à aucun moment le déroulement de la perquisition chez Raymond Gurême.

Réactions indignées

La nouvelle du traitement infligé à Raymond Gurême, lors de l'opération de police du 23 septembre 2014, a été rapidement connue. Une page de soutien sur Facebook a été créée le 24 septembre, l'information circule sur internet et le monde associatif se mobilise.

Une telle violence exercée sur une personne presque nonagénaire est particulièrement choquante. De plus la personnalité de Raymond Gurême ajoute une résonance particulière à ces faits.

Depuis 2010, l'homme témoigne inlassablement de la persécution des Tsiganes en France pendant la dernière guerre et des discriminations envers les Voyageurs encore existantes aujourd'hui. Il est bien connu du monde associatif, aussi bien des Voyageurs que des Gadgés (les non-Roms). « J'ai été profondément choqué par l'agression policière à l'égard de Raymond Gurême, déclare l'artiste gitan Gabi Jiménez (7). C'est intolérable. Quand on est fonctionnaire de police, quand on porte les valeurs de la République française, je ne vois pas ce qui peut animer la personne qui frappe un homme de 89 ans. (...) Pour nous, c'est un symbole de courage et de résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Le frapper, c'est aussi grave que si on profanait un monument. » □



RAYMOND GUR

De la répression en temps de guerre à la discrimination ordinaire. Récit de vie d'un citoyen de seconde zone.

Avant-guerre, la famille de Raymond Gurême circule en roulotte, à travers la France, de villes en villages avec un petit cirque familial et un cinéma ambulante. Raymond joue de la trompette, est clown et acrobate (1).

Le 4 octobre 1940, Raymond, 15 ans, est arrêté avec ses parents et ses huit frères et soeurs par des gendarmes français. Fin novembre, ils sont transférés à la gare de Brétigny-sur-Orge. Après une marche forcée de plusieurs kilomètres sous les coups de crosse et de matraque des policiers et des gendarmes français, ils arrivent au « camp d'internement pour nomades de Linas-Montlhéry » (2). Les internés y crèvent de faim, sont couverts de vermine. Les plus faibles meurent. Raymond Gurême s'évade à deux reprises du camp de Linas-Montlhéry. Engagé dans la résistance, et puis



(1) Cet article est un résumé de l'analyse publiée sur le site du centre Avec. Lire le texte complet sur <http://www.centraavec.be/site/raymond-gureme-ancien-resistant-et-deporte>

(2) « Nomades » est le terme utilisé par l'administration française dans le cadre de la loi du 16 juillet 1912 pour désigner les Tsiganes et d'autres populations nomades. La loi du 3 janvier 1969 le remplace par « gens du voyage ».

(3) Le terme « Roms » initialement utilisé en Europe centrale et dans les Balkans, a été adopté en 1971 par l'Union romani internationale pour désigner l'ensemble des populations ayant en commun une origine indienne (Tsiganes, Roms, Manouches, Sinti, Gitans,...).

(5) « Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms étrangers en France », publié le 5 janvier par la Ligue des Droits de l'homme et l'European Roma Rights Center (ERRC).

(4) Le 16/07/2010, à Saint-Aignan, un jeune Voyageur était abattu alors qu'il forçait un barrage policier. En représailles, la gendarmerie est attaquée par un groupe de gens du voyage, des voitures sont incendiées et des feux de signalisation sont saccagés dans le centre de la ville.

(5) www.depechestsiganes.fr.

(6) Gabi Jiménez, « La peinture comme "acte de courage" et "engagement politique" », in *Dépêches tsiganes*, 31 octobre 2014, www.depechestsiganes.fr/gabi-jimenez-la-peinture-comme-acte-de-courage-et-engagement-politique/.

ÊME : UNE VIE, UN COMBAT

emprisonné, il est envoyé en Allemagne dans deux camps disciplinaires. Il s'échappe grâce à la complicité de cheminots français. Il entre à nouveau dans la résistance et participe à la libération de Paris.

La libération de la France n'a pas pour autant mis fin à l'internement des Tsiganes. Le Gouvernement provisoire de la République française maintient les mesures d'internement dans les « camps pour nomades ». Le dernier camp fermera en juin 1946 (!). Quand ces personnes sont finalement libérées, elles ne reçoivent aucune aide ou compensation pour leurs biens confisqués par l'Etat français. Elles sont à nouveau soumises aux tracasseries et aux contrôles réguliers par la police.

Révolte et déchéance

En 1948, à l'occasion d'un contrôle de papiers, Raymond Gurême est conduit à la gendarmerie de Linas-Montlhéry où il reconnaît un des anciens gardes du camp d'internement qu'il traite aussitôt de « collabo » ; il se retrouve une main menottée à un radiateur et accusé de « rébellion et outrage », comme cela lui arrivera souvent par la suite. L'ancien régisseur du camp qui a affamé les internés, devenu maire de Linas en mars 1944 (sous

Vichy), l'est resté jusqu'en 1959. « Le maire, je lui ai dit ses quatre vérités, j'ai fini à Fleury après un coup de poing. Il y a eu huit naissances dans le camp. Six bébés sont morts de faim. Il n'y a pas d'humanité. » (4)

En 1950, Raymond retrouve enfin sa famille en Belgique, à Vielsalm. Les parents ont tout perdu pendant la guerre : roulotte, camion, animaux, chapiteau et gradins de cirque, matériel de cinéma. De retour en France avec une partie de la famille, ils deviennent ouvriers agricoles itinérants. Cette nouvelle vie est rude : c'est la dégringolade dans la pauvreté et la déchéance sociale. En 1951, il se marie avec une ancienne internée du camp pour nomades de Jargeau ; ils auront quinze enfants.

Partout indésirables

A partir des années soixante, il devient de plus en plus difficile de trouver des lieux de stationnement pour la caravane. En 1968, Gurême achète un terrain à Saint-Germain-lès-Arpajon. Il y pose sa caravane et bâtit une maison en dur. Toute la famille de Raymond Gurême, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants vit sur son terrain et aux alentours. D'autres voyageurs se sont ↗

⇒ installés dans la région pour travailler dans le maraîchage. Ces arrivées ont été observées avec méfiance. On leur mène la vie dure.

Le combat pour la Mémoire

Pendant des années, Raymond, comme tant d'autres Voyageurs et tant d'autres rescapés des camps, garde le silence sur les persécutions subies pendant la guerre.

« Chez nous, personne n'avait oublié mais on se taisait. Cela faisait longtemps qu'on ne croyait plus à l'idée de justice et, au fond de nous, dormait la peur de souffrir en remuant inutilement le couteau dans les plaies. » Les traces des camps s'effacent.

En 2004, Raymond Gurême prend la parole pour la première fois - près de soixante-cinq ans après l'arrestation de sa famille ! -, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association départementale gens du Voyage. En 2010, il rejoint un collectif d'associations, d'historiens et de témoins, qui réclame la reconnaissance officielle de l'internement des « nomades » par l'Etat français : « Pour que la mémoire ne s'échappe pas et que l'histoire ne se répète pas. »

« Quand j'entends les gens qui détiennent le pouvoir enchaîner des clichés négatifs, c'est Vichy qui refait surface. »

Le 18 juillet 2010, dans le cadre de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français, Hubert Falco, secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, reconnaît pour la première fois officiellement que des « nomades » ont été internés pour des motifs raciaux sur le territoire français, grâce au concours des autorités françaises. « Nous nous souvenons aussi des Tsiganes (...). Ils furent plus de 6000 à être internés dans des conditions horribles, souvent sans hygiène et sans assez de nourriture, enfants et vieillards mourant les uns après les autres (...) Plusieurs centaines finirent dans les camps de concentration. » (5)

Chasse aux Roms

Cette reconnaissance de l'internement des Tsiganes par l'Etat français n'a guère le temps de porter des fruits. Dix jours plus tard, le discours de Falco est balayé par les décisions de la réunion à l'Elysée du 28 juillet et par le discours de Strasbourg du Président Sarkozy qui n'hésite pas à livrer les Voyageurs à la vindicte populaire. « Lorsque j'entends les gens qui détiennent le pouvoir enchaîner des clichés négatifs, déclare Raymond, c'est vraiment Vichy qui refait surface. » (6) Depuis l'ouverture de la chasse aux Roms, en juillet 2010, il est plus déterminé que jamais à témoigner du passé. Il ne cesse de parcourir la France pour prendre la parole. Il parle de « ceux que la France a broyés et oubliés ». Il témoigne pour que cela ne se reproduise plus. Il cherche systématiquement à faire le lien entre les persécutions passées et les discriminations actuelles. « J'aimerais, dit-il, contribuer à ce que les manuels

Les victimes des camps d'internement sont jetées dans les oubliettes de la mémoire collective.

scolaires s'ouvrent à cette histoire oubliée. La faire entrer directement dans les écoles en allant témoigner, pour que les jeunes mesurent combien les préjugés sont dangereux. » (7)

Combattant inlassable

En 2011, avec Isabelle Lignier, journaliste de *Dépêches Tsiganes*, il publie *Interdit aux Nomades*, le récit de sa vie. Il y témoigne de l'internement des tsiganes par l'Etat français sous l'occupation allemande. Il dénonce les discriminations encore existantes vis-à-vis des voyageurs, il réclame l'abrogation des livrets de circulation.

Le 19 avril 2012, Raymond Gurême est fait Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres par Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication.

En mars 2014, il figure sur une liste pour les élections municipales et est assesseur dans un bureau de vote : « une manière de faire gagner du terrain aux Voyageurs ». « J'ai essayé de faire changer les regards sur les Voyageurs, faire savoir qu'on est des Français comme les autres et qu'on n'a pas à être traités moins bien que les autres. » Raymond a voté pour la première fois en 2011 aux cantonales, après avoir obtenu sa carte d'électeur. Un droit qui lui avait été dénié pendant des décennies.

En août 2014, Raymond est à Cracovie et à Auschwitz-Birkenau à l'occasion du 70^e anniversaire du génocide des Roms (8) commémoré par un millier de jeunes, Roms et non-Roms, originaires de 25 pays. Ces derniers mois, Raymond est à nouveau en première ligne. Il attend à présent la réponse que donnera la justice à sa plainte. Fera-t-elle de cette affaire, pour reprendre les mots d'un Collectif des gens du voyage, un « fait divers ordinaire adossé au silence social, administratif, politique ordinaire » ? Ou événement appelant à un sursaut, à un redressement, comme Raymond - 89 ans, 40 kilos - retombant sur ses pieds après avoir été jeté comme une poubelle de sa caravane ? □

(1) Cette notice biographique est écrite principalement à partir du livre de Raymond Gurême avec Isabelle Lignier, *Interdit aux nomades*, Calman-Lévy, Paris, 2011.

(2) Entre 1940 et 1946 une trentaine de camps de rassemblement ou d'internement pour nomades sont créés, administrés et gardés par l'administration et la gendarmerie françaises. Plus de 6000 personnes y ont été internées. On y comptait 30 à 40 % d'enfants.

(3) Forces françaises de l'Intérieur, nom donné en 1944 au regroupement des mouvements de la résistance.

(4) « Raymond Gurême : la mémoire et la révolte » in *Lutopik*, 25 sept. 2014. *Lutopik* est un magazine trimestriel réalisé en grande partie sur les routes (cfr. www.lutopik.com).

(5) (6) (7) Raymond Gurême et Isabelle Lignier, *Interdit aux nomades*, Calman-Lévy, Paris, 2011.

(8) Le 2 août 1944 est la date choisie pour la commémoration du génocide des Roms. Ce jour-là, 2.987 internés du Zigeunerlager du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau ont été assassinés dans la chambre à gaz n°5.